

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 23 Mars 2021 à 18h00

DELIBERATION N° 2021_06

Objet : Compte Administratif 2020 – Budget annexe

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois du mois de mars les membres du Comité Syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Frédéric LATASTE, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Jean-François AUBY, Président.

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC des Coteaux Bordelais				CDC Convergence Garonne			
Monsieur BARGUE	X	Monsieur RICHEZ		Madame DOREAU	X	Monsieur BOUCHET	
Madame MUTELET	X	Madame DU TEIL		Monsieur JOINEAU	Ex	Monsieur REYNAUD	
Madame ZIMMERLICH	X	Madame LHOMET		Madame LENOIR		Madame PAVAGEAU	
Monsieur DUPOUY	Ex	Madame MOULIA		Monsieur RIBEAUT	X	Monsieur FRECHAUT	
Monsieur VIDEAU	Ex	Monsieur GREMBLE		Monsieur DAURAT	Ex	Monsieur CASIMIR	
Monsieur SEBIE	X	Monsieur COUP		Madame DAN DOMPIERRE		Madame SABATIER QUEYREL	
Madame BEDAT	Ex	Madame SLATCHETKA		CDC du Secteur Saint-Loubès			
Monsieur BISCAICHPY	X	Madame MENARD		Monsieur BALLION	Ex	Monsieur LA MACCHIA	
Madame MAVIEL FABER	Ex	Monsieur KERSAUDY		Monsieur ANGELI		Monsieur QUENNEHEN	
Monsieur VIANDON	X	Monsieur VIDAL		Monsieur BIAUJAUD		Monsieur VINCENT	
CDC de Castillon Pujols				Madame BAGOLLE	Ex	Madame ROCHAUD	
Monsieur LABRO	X	Monsieur RAYNAUD		Madame FAVRE	X	Madame GRASSHOFF	
Madame FAURE	Ex	Monsieur BLANC		Monsieur SEVAL		Monsieur CHALARD	
Monsieur NOMPEIX	Ex	Monsieur DELFAUT		Monsieur COTSAS	X	Madame DA COSTA	
CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers				Monsieur TEISSIER	Ex	Madame PHILIPPE	
Madame REVAULT	X	Madame MEURQUIN		Madame MAZUQUE	X	Monsieur SWICA	
Monsieur LEPAGE	Ex	Madame GUILLORIT-LABUZAN		Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers			
Monsieur MONGET	Ex	Monsieur BONNAYZE		Monsieur CONFOLENS	Ex	Monsieur DEJEAN	
Monsieur AUBY		Monsieur BRUGERE		Monsieur DULON		Monsieur REDON	
Monsieur VACHER		Madame ZEFEL		Monsieur GUERIN	Ex	Madame REYNAUD	
Monsieur JOKIEL	X	Monsieur MALDONADO		Monsieur PUJOL	X	Madame TERRASSON	
Monsieur BUVAT	Ex	Madame BREAUD		CDC du Créonnais			
Monsieur BERTOLINI	X	Monsieur DIAS		Monsieur LATASTE	X	Monsieur DURAND	
Madame CARLOTTO	Ex	Madame SIMON		Monsieur TARBES	X	Monsieur MILAN	
Monsieur RODRIGUEZ	X	Monsieur CHAZALLET		Monsieur REY	X	Monsieur MARTIN	
Monsieur BROUSTAUT	Ex	Monsieur RAPIN		Madame CHIRON-CHARRIER	X	Madame RACHINEL	
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur BORDE	X	Monsieur LAMI	
Monsieur LAMAISON	Ex	Madame DUPUY		Monsieur PAGES	X	Madame BONNET	
Monsieur BALLESTER	X	Monsieur CHEVALLOT		Monsieur GHEFFAR		Monsieur GUEGAN	
Monsieur CLEMENCEAU	X	Monsieur ELIES		Madame LAFON	X	Monsieur SUBERVIE	
Monsieur PICQ	X	Monsieur PLATON		Monsieur THARAUD	Ex	Monsieur CERF	
Madame OLIVIER	Ex	Madame MARTIN SAINT LEON					

Invités excusés :

Monsieur TRUPIN, Président Honoraire du SEMOCTOM
 Madame CLATOT, Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) en matière budgétaire

Pouvoirs :

Monsieur TEYSSIER donne pouvoir à Madame MAZUQUE
 Monsieur MONGET donne pouvoir à Monsieur PAGES
 Madame BAGOLLE donne pouvoir à Madame FAVRE
 Madame MAVIEL-FABER donne pouvoir à Monsieur LATASTE

Secrétaire de Séance : Madame Mylène DOREAU

Nombre de membres	En exercice 57	Présents 27	
Suffrages exprimés 31	Pour 31	Contre 00	Abstention 00
Date de convocation	17 mars 2021		

Conformément à la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le quorum demeure fixé au tiers des membres en exercice jusqu'au 1^{er} Juin 2021.

Rapporteur : Monsieur LATASTE

Après s'être fait présenter le compte administratif,

Monsieur Jean-François AUBY, Président du SEMOCTOM, conformément aux articles L5212-16 et L2121-14 du CGCT, s'étant retiré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		- €		- €	- €	- €
Opérations de l'exercice	743 831.08 €	743 831.08 €			743 831.08 €	743 831.08 €
TOTAUX	743 831.08 €	743 831.08 €	- €	- €	743 831.08 €	743 831.08 €
Résultats de clôture		- €		- €	- €	- €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		- €	- €	- €	- €	- €
RESULTATS DEFINITIFS		- €		- €		- €

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Le Comité Syndical, sauf Monsieur AUBY, Président actuel qui n'a pas participé au vote :

Article 1 :

Adopte le Compte Administratif 2020 – Budget annexe du SEMOCTOM.

Article 2 :

Le Président, la Directrice Générale des Services et la Responsable du Service de Gestion Comptable seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Saint-Léon, le 1^{er} avril 2021

Pour expédition conforme,

Le Président de séance

A blue circular stamp with the text "SEMOCTOM" around the perimeter and "SAINT-LEON" at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.

Frédéric LATASTE

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 033-253300545-20210415-CA_2021_BA-BF